

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITIONS DE RESERVATION ET D'ANNULATION

- Toute commande ou réservation n'est prise en compte qu'après signature du bon de commande et versement d'un acompte de 40%
- La société Le Clos st Nicolas se réserve le droit d'annuler la réception dans le cas de non-paiement des acomptes et du solde conformément aux échéances prévues.
- La restauration et le matériel sont exclusivement fournis par la société Le Clos st Nicolas. Le client ne peut en aucun cas apporter d'alimentation extérieure. (Sauf accord préalable)
- Le nombre définitif de convives est à communiquer au plus tard 10 jours avant la date de la réception
- Passé ce délai, aucune diminution de la quantité commandée ne pourra être prise en compte et les absences seront facturées.
- Tout acompte versé reste acquis à la société Le Clos st Nicolas
- L'annulation de la réception dans un délai de 10 jours francs précédent la date de la réception, entraînera la facturation totale TTC de la commande.
- Tout retard de paiement entraînera le paiement de pénalités de retard au taux applicable de trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi que celui de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. La pénalité de retard sera applicable à compter du jour de l'échéance jusqu'au paiement effectif, sans escompte pour paiement anticipé.

FORCE MAJEURE

- La société Le Clos st Nicolas se réserve tout droit d'annuler le contrat en cas de guerre, grève, incendie, dégât des eaux, catastrophe naturelle, et toute autre cause indépendante de sa volonté.

MODALITES DE PAIEMENT

- Versement d'un acompte de 40% à la signature du devis (non remboursable en cas d'annulation ultérieure)
- Le solde du montant TTC 10 jours avant la date de la réception, accompagné d'un chèque de caution pour le matériel mis à disposition.

LIVRAISON

- Les frais de livraison sont facturés selon le barème en vigueur. Les horaires de livraison sont donnés à titre indicatifs. Le non-respect de ceux-ci ne peut donner matière à aucune demande de remise ou indemnité.

SERVICE

- Le personnel de service (maîtres d'hôtels et cuisiniers) est présent selon les horaires indiquées sur le devis. Au-delà, des heures supplémentaires seront facturées à raison de 35,00 € ttc / heure / serveur avant minuit et de 45,00 € TTC / heure / serveur après minuit.

RESPONSABILITE ET ASSURANCE

- Le matériel est fourni pour la durée de la réception, sauf accord préalable. Les risques de casse, dégradation ou disparition de celui-ci sont à la charge effective du client.
- Le client est responsable de la bonne tenue de sa réception, des préjudices et dégradations commis de son fait ou du fait de ses invités.
- Les frais de remplacement ou de réparation seront déduits de la caution, sans préjudice d'une action en réparation si le dommage se révèle supérieur au montant de la caution.
- En l'absence de désordre, la caution sera reversée au client dans les huit jours suivant la réception.

LITIGE - RECLAMATION

- Toute contestation ou réserve devra être stipulé par écrit au moment de la réception des marchandises ou prestations. Aucune réserve ne pouvant en tout état de cause justifier un retard de paiement.
- En cas de litige, seul le tribunal de commerce de Meaux est compétent.

NOM DU CLIENT :

BON POUR ACCORD

(Indiquer la mention lu et approuvé)

DATE – CACHET ET SIGNATURE :

LE CLOS ST NICOLAS – TRAITÉUR – ORGANISATEUR DE RECEPTIONS

11 rue des Raguins(D5) – 77124 VILLENY

TEL 01 60 44 08 63

Internet : www.closstnicolas.com Email : contact@closstnicolas.com

Siret 39286533300034 Code APE 5621 Z